



RLRQ, chapitre F-5, r. 1 Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction.

RLRQ, chapitre F-5, r. 2 Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression.

• Inscription à l'apprentissage et délivrance d'une carte d'apprenti	115,00 \$
• Renouvellement annuel d'une ou de plusieurs cartes d'apprenti	57,50 \$
• Obtention d'un duplicata d'une carte d'apprenti	34,50 \$
• Inscription à un examen de qualification	115,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	115,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen	
- en vertu des articles 5, 7 ou 7.1 du chapitre F-5, r. 1 ou des articles 10 ou 10.1 du chapitre F-5, r. 2	115,00 \$
- en vertu des articles 9 ou 9.1 du chapitre F-5, r. 2	57,50 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	72,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins (72,00 \$) et réadmission à la qualification (115,00 \$)	187,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (115,00 \$) et renouvellement de son certificat (72,00 \$) suite à la démonstration du maintien de ses compétences	187,00 \$
• Renouvellement d'un certificat de qualification expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (115,00 \$) et inscription à l'examen (115,00 \$)	230,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	34,50 \$

AUTRES QUALIFICATIONS

BOUTEFEU

• Inscription, admission à l'examen et délivrance du certificat de qualification	115,00 \$
• Renouvellement du certificat de qualification	115,00 \$
• Inscription à une reprise de l'examen de qualification	115,00 \$
• Délivrance du certificat de qualification après exemption de l'examen	115,00 \$
• Obtention du duplicata du certificat de qualification	34,50 \$

EAU POTABLE ET EAUX USÉES

• Inscription, admission à l'examen (s'il y a lieu) et délivrance d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	115,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'une carte d'apprenti	34,50 \$
• Renouvellement d'un ou de plusieurs certificats de qualification ou d'une attestation d'expérience	115,00 \$
• Inscription à une reprise d'examen de qualification	115,00 \$
• Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'apprentissage ou de l'examen	115,00 \$
• Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience	34,50 \$



QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE HALOCARBURES

- Inscription, admission à l'examen et délivrance d'un certificat de qualification..... 115,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 115,00 \$
- Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen 57,50 \$
- Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification 34,50 \$

SOUDAGE SUR APPAREILS SOUS PRESSION

- Inscription, admission à l'examen et délivrance d'un certificat de qualification..... 115,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 115,00 \$
- Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen 115,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification avec examen..... 115,00 \$
- Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification 34,50 \$

TUYAUTERIE DE PROCÉDÉS TECHNIQUES

- Inscription à l'apprentissage et délivrance d'une carte d'apprenti..... 115,00 \$
- Renouvellement annuel d'une carte d'apprenti 57,50 \$
- Obtention du duplicata d'une carte d'apprenti 34,50 \$
- Inscription à l'examen de qualification 115,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 115,00 \$
- Délivrance d'un certificat de qualification après exemption de l'examen 115,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience 72,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience expiré depuis plus de un an, mais de six ans et moins (72,00 \$) et réadmission à la qualification (115,00 \$) 187,00 \$
- Renouvellement d'un certificat de qualification expiré depuis plus de six ans, réadmission à la qualification (115,00 \$) et inscription à l'examen (115,00 \$) 230,00 \$
- Obtention du duplicata d'un certificat de qualification ou d'une attestation d'expérience 34,50 \$

PROGRAMME DU SCEAU ROUGE

- Inscription, admission à l'examen et émission du certificat de qualification..... 279,00 \$
- Pour les certifiés de la Commission de la Construction du Québec [CCQ] : Étude du dossier, inscription, admission à l'examen de qualification et émission du certificat de qualification 299,00 \$
- Inscription à une reprise d'examen de qualification 279,00 \$
- Obtention d'un duplicata d'un certificat de qualification..... 34,50 \$